exemples à l'appui de cette conclusion; le Gouvernement canadien, bien loin de dissimuler les difficultés, fournit lui-même les constats d'échecs. Il était conscient, dès le départ, que sa politique linguistique rencontrerait mille résistances, parce qu'elles constituait une véritable révolution en milieu anglophone, et qu'il faudrait des années pour en assurer l'application. Il a donc nommé un commissaire aux langues officielles, gardien permanent, sévère et intraitable, chargé de dénoncer au Parlement les accrocs à la lettre et à l'esprit de la loi. La semaine dernière encore, dans son rapport annuel, ce commissaire stigmatisait publiquement, en pleine campagne référendaire, les lenteurs, les négligences et les résistances opiniâtres qu'il a constatées au cours de l'année, et que rencontre encore l'application de la loi, dix ans après son adoption.

Est-ce à dire que la politique est un échec? Il faudrait d'abord définir avec soin à quoi vise cette politique. Une légende apparamment increvable, puisqu'on la retrouve encore sous la plume de journalistes sérieux, voudrait que M. Trudeau ait rêvé de transformer en citoyens parfaitement bilingues 23 millions de Canadiens. S'il l'avait ainsi conçue, sa politique n'aurait pu aboutir, en effet, qu'à l'échec le plus cuisant. Mais il n'a jamais été question d'une pareille entreprise. L'objectif de la loi et de la politique est ambitieux, certes, mais réaliste. Il s'agit d'assurer que tout citoyen canadien puisse traiter avec son gouvernement central et en recevoir les services dans la langue officielle de son choix. Il s'agit de permettre le libre usage du français et de l'anglais au sein de la Fonction publique et de toutes les agences gouvernementales. Dans les faits, il s'agissait de donner droit de cité et statut égal au français dans un énorme appareil étatique qui avait largement ostracisé cette langue depuis plus d'un siècle. Bien entendu, nous n'y sommes pas encore, après dix ans.

Faut-il toutefois parler de faillite et prêcher l'abandon, quand des progrès énormes ont été réalisés? L'extension de la chaîne française de radio-télévision de l'Atlantique au Pacifique n'est pas un échec. L'édition simultanée en français et en anglais de tous les textes de loi et de dizaines de milliers de publications, rapports et études diverses est désormais une réalité. La possibilité pour des dizaines de milliers de fonctionnaires francophones de travailler désormais dans leur langue, alors qu'ils devaient auparavant adopter l'anglais comme langue de travail, cela non plus n'est pas une illusion. Ni la promotion de milliers de francophones à des postes auxquels, jusqu'à présent, ils n'avaient jamais eu accès. Echec lamentable? Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Mais s'il est une chose que la politique m'a enseignée, c'est que dans cet art, tous les succès sont relatifs.

Voilà donc quelques-unes des raisons qui inspirent à d'innombrables Québécois des doutes sérieux sur l'opportunité de dire oui à la Souveraineté-Association. Et ce ne sont pas les seules. Je m'en voudrais de passer sous silence celle qui m'impressionne personnellement davantage que toutes les autres, à savoir le danger de rompre la cohésion canadienne face à l'attraction de la puissance américaine. Un Québec politiquement isolé, même s'il restait intégré à l'espace économique du Canada, aurait-il quelque chance de résister à l'assimilation éventuelle par les Etats-Unis? Je crois pour ma part, et je ne suis pas le seul, que la sécession du Québec provoquerait un morcellement du Canada, non pas en deux mais en trois ou quatre morceaux dont chacun, à plus ou moins brève échéance, se retrouverait au sein de l'union américaine. Ce n'est certes pas ce qui peut arriver de pire à un peuple. Mais dans cette aventure,